



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
8 avril 2009
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2009

26 mai-5 juin 2009, New York

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongations des programmes de pays dans la région
des États arabes**

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note donne des renseignements sur la prolongation d'un an du programme de pays pour le territoire palestinien occupé.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation, ou pour une prolongation ou une prolongation de deux ans, devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'un an du programme de pays pour le territoire palestinien occupé.



Prolongation d'un an du programme de pays approuvé par la Directrice exécutive

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la nouvelle prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Territoire palestinien occupé	2006-2009	2010	Une prolongation d'un an du programme de pays aidera tous les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement à démarrer leurs nouveaux programmes de pays en même temps. Compte tenu des coïncidences d'objectifs entre l'UNICEF et le FNUAP en matière de santé maternelle, de santé des adolescents, de soins néonataux et de lutte contre la violence sexiste, ainsi que du nombre de partenaires du programme commun, le démarrage simultané du cycle de programme de pays permettrait d'améliorer les synergies au niveau des programmes, la coordination et la collaboration entre les organismes des Nations Unies ainsi que les programmes en faveur des femmes et des enfants palestiniens.	Depuis 2006, le territoire palestinien occupé est en proie à des clivages de plus en plus profonds entre Gaza et la Cisjordanie. Cette crise a conduit le Gouvernement qui bénéficie du soutien de la communauté internationale à fuir Gaza et la communauté internationale à imposer un embargo sur le territoire. En raison de cet isolement croissant, l'aptitude des organismes des Nations Unies à poursuivre le dialogue et leurs activités de programme a été entravée. Les conflits armés entre le Hamas et les forces israéliennes et l'intervention militaire qui a suivi sont venus plus récemment compromettre encore davantage la situation à Gaza.	Le FNUAP n'a pas pu signer d'accords de projet avec des institutions à Gaza en raison des restrictions d'accès, ce qui a réduit les initiatives et ôté toute possibilité d'exécution nationale des projets. Des organisations non gouvernementales partenaires ont continué à exécuter des projets assurant des services essentiels tels que les interventions d'urgence, mais le suivi de ces activités demeure problématique. Le FNUAP et l'UNICEF réaliseront, en collaboration avec le Bureau palestinien de statistique, une enquête sur la santé familiale qui permettra de recueillir des données faisant cruellement défaut et, partant, de mieux cibler les projets et d'obtenir de meilleurs résultats. La prolongation du cycle de programme actuel laissera suffisamment le temps d'évaluer la situation.